

Bonjour à tous et toutes,

Nous vous prions de trouver ci-après les faits marquants de ces mois d'été pour notre groupe Chaville Écologistes aux conseils municipal et de territoire. Ces faits marquants relatent notre activité que nous soyons porteurs ou simplement acteurs des actions.

GPSO (territoire), 92 (département) et MGP (métropole)

1. *Participation à la préparation du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH)*

Le groupe écologiste, social et citoyen de la MGP organise une série de rendez-vous avec des intervenants extérieurs afin de préparer la rédaction du PMHH de la Métropole. Les élus écologistes des 131 communes de la Métropole y sont associés. Les enjeux sont notamment de faire concilier les besoins en logements sociaux dans les zones attractives et les impératifs écologiques qui voudraient limiter la construction et l'artificialisation des sols. Les thèmes abordés sont :

- Structuration du parc immobilier : vers de nouveaux enjeux de production et de répartition ?
- Fabriquer la ville autrement : un projet global et démocratique
- Adaptation du parc : tenir compte des enjeux écologiques et démographiques
- Hébergement d'urgence et insertion par le logement : face aux nouvelles crises économique et géopolitique, comment réussir à assurer un accueil digne sur le territoire métropolitain ?

Pour en savoir plus sur le PMHH : <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/habitat-et-hebergement-25>

2. *Réunion des élus de GPSO sur le projet de PLUI*

Tous les élus municipaux de GPSO étaient invités à participer et à contribuer à l'élaboration du PLUi de GPSO lors d'une réunion plénière organisée à l'Atrium de Chaville le 6 juillet. Les élus écologistes des différentes communes du territoire ont participé de manière constructive et dynamique aux échanges.

3. *Rédaction et diffusion d'une contribution commune des élus écologistes de GPSO sur le PADD*

Début août, les élus écologistes des villes de Boulogne, Sèvres, Vanves, Meudon et Chaville rédigent une contribution commune sur les orientations à retenir pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les objectifs politiques du PLUi. La contribution s'appuie notamment sur le travail préparatoire et collectif autour de la *Fresque de la Ville*. Cette contribution est consultable sur :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6962457349764616193/>

Urbanisme

1. Aménagements cyclables de la RD 910

A la suite des aménagements cyclables réalisés par le Département sur la RD 910 en juillet (pose de poteaux et de lambolettes), les élus concernés alertent les services du département fin juillet sur l'inadéquation, voire la dangerosité, de certains de ces aménagements. Les modifications demandées ont été mises en œuvre dans la semaine du 15 août. Les élus continuent à demander une meilleure concertation entre les services du Département et les élus des collectivités locales partenaires.

2. Réunion pré-permis d'information sur le projet ERISMA près de la gare rive Droite

Une réunion d'information et d'échange sur le projet ERISMA s'est tenue le 12 juillet en présence notamment des représentants des copropriétés riveraines. Plusieurs points issus des concertations antérieures ont été pris en compte et ont été confirmés lors de cette réunion :

- Sécurisation du parvis ;
- Ajout d'un emplacement dépose-minute / livraison ;
- Création d'un local dédié aux encombrants (pour éviter que les containers soient sur la voie publique ;
- Réaménagement du local vélo ;
- Elargissement du trottoir par rapport à la situation actuelle ;
- Modification du cœur d'îlot (dont 29% de pleine terre) ;
- Conservation des arbres existants (étude phytosanitaire en cours) ;
- Mise en place d'un jardin partagé ;
- Allègement de la façade sur rue.

Le choix de la solution énergétique n'est pas encore arrêté et doit être affiné. Le promoteur a répondu à plusieurs questions et interrogations sur le bois-énergie et poursuit les études sur la pompe à chaleur, la possibilité d'implanter du photovoltaïque et d'autres solutions d'énergies renouvelables.

En revanche, l'étude sur l'optimisation du gabarit que la ville s'était engagée à réaliser n'a pas encore abouti car elle mobilise de très nombreux acteurs (promoteur, architecte, ville, GPSO, EPFIF, Seine Ouest Habitat et Patrimoine, Hauts-de-Seine Habitat, Association les Papillons Blancs, etc.). L'étude vise à chercher une solution d'habitat social alternative plus compacte, conforme aux exigences du PLU, sans doute sous la forme d'un foyer d'accueil de personnes en situation de handicap.

Du fait de contraintes contractuelles avec l'EPFIF, le promoteur a cependant déposé une première demande de permis de construire le 13 juillet. Certains riverains, opposés à tout projet, s'inquiètent de cette situation. La Ville leur a confirmé dans un courrier du Maire du 28 juillet le maintien de l'engagement pris et le fait qu'un permis modificatif sera demandé si l'étude d'optimisation est concluante.

3. Réunion pré-permis d'information sur le projet Quartus avenue de la Résistance

Ce projet a fait l'objet d'une mise en œuvre de toutes les phases de concertation du Pacte pour un Urbanisme Responsable : réunion de présentation du contexte (3 mars),

jury de sélection du projet (10 mars) et enfin réunion de pré-permis (le 12 juillet) à laquelle participaient 12 personnes dont les riverains immédiats. C'est un projet de 23 logements dont 7 logements sociaux et 6 logements en co-living pour seniors.

Plusieurs points issus de ces différentes réunions de concertation ont été pris en compte :

- Modification des façades sur rue ;
- Ajustement des balcons sur jardin ;
- Réduction du nombre de logements ;
- Adaptation des matériaux de façade.

La principale amélioration est l'intégration d'une approche de mixité intergénérationnelle avec l'inclusion d'une petite résidence-service seniors dans le projet (opérateur COSIMA : <https://cosima.eu/>).

Les participants ont apprécié la démarche et la prise en compte des observations qui avaient été faites lors du jury.

Le promoteur propose 2 autres réunions avant le démarrage du chantier : une réunion de prise en compte du contexte et une deuxième réunion de présentation du plan d'installation de chantier.

4. Sollicitation de la LPO sur le projet immobilier du 1284 avenue Roger Salengro

La ville a été sollicitée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) à la suite d'un signalement d'une présence éventuelle d'une colonie de moineaux domestiques sur la parcelle concernée par le projet immobilier. La LPO recommande que les travaux se fassent en dehors de la période de reproduction des oiseaux et que des nichoirs soient intégrés au projet. Le promoteur avait fait réaliser un diagnostic biodiversité sur cette parcelle et n'avait pas identifié la présence de ces moineaux domestiques. Cependant, les deux dispositions proposées par la LPO seront prises en compte.

5. Urbanisme éphémère : lancement d'une consultation pour l'usage éphémère du Hangar CEDEO

Le 8 juillet, la Ville lance un appel à projet pour l'utilisation temporaire de l'ancien local CEDEO situé au 521 Avenue Roger Salengro. La remise des offres était pour le 22 août et le porteur de projet sera retenu fin septembre. Les services n'ont reçu qu'une seule proposition qui sera étudiée.

Démocratie Participative

1. Lancement de l'atelier participatif sur la petite enfance

L'atelier a été voté lors du conseil municipal de Juin. L'appel à candidatures a été lancé sur le site de la ville et dans la revue de rentrée du Chaville magazine. Tous les détails est la fiche de candidature sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.ville-chaville.fr/actualites-evenements/toute-l-actualite-77/atelier-participatif-petite-enfance-appel-a-candidatures-5333.html?cHash=03d0429ee6d28f7728b777c5dfbf5849>

Logement

1. Ouverture de la maison d'accueil au 541 ARS

L'association Aurore a réhabilité le lieu et installé 5 familles dans la maison sise au

541 rue Roger Salengro, depuis le début du mois d'août. Tous les enfants des familles sont scolarisés dans les écoles et collèges de notre ville.

Pour en savoir plus sur l'association Aurore : <https://www.youtube.com/watch?v=1myhfDfv3tc>

Economie Sociale et Solidaire

1. Economie circulaire

Toujours en recherche de retours d'expérience, nous avons visité avec la MGP d'Envie, le labo, qui recycle l'électroménager, et rencontré plusieurs acteurs de l'économie circulaire et de l'ESS : Extramuros pour la menuiserie, TAE pour la réparation d'électroménager, Rejoué pour les jouets de seconde main. La MGP apporte un accompagnement aux achats issus du réemploi.

Dans le même esprit, Julie de Nailly Cheffe de projet économie circulaire et RSE est venue visiter la **P'tite Boutique** et rencontrer toute l'équipe ainsi que Catherine Decaux, directrice d'Espaces.

Transition écologique et énergétique

1. Rue des écoles – Rue Saint Paul

Comme partagé précédemment, la rentrée scolaire au nouveau groupe Anatole France -les Iris est accompagnée de la fermeture à la circulation motorisée de la rue Saint Paul. L'objectif est bien évidemment de sécuriser les accès aux deux écoles mais aussi d'inciter les parents à venir déposer leurs enfants à pied ou en vélo. Dans une prochaine étape, l'espace va être aménagé et végétalisé.

2. Alimentation durable

Rencontre à GPSO avec Nathanaël Tribondeau et son équipe de développement durable. Sandra Broage a la charge de l'alimentation durable sur notre territoire et de la sensibilisation des personnes à ce sujet.

Par exemple, la promotion de l'initiative « jardiner ma ville » est à l'étude avec :

- Une simplification des procédures d'inscription
- Une accélération de la désimperméabiliser des sols, en particulier aux pieds d'arbres.
- Une aide apportée aux cours Oasis, à l'agriculture urbaine, aux jardins partagés par l'engagement des services espaces verts de GPSO).

Evènements

1. Journées des Ecologistes

Plusieurs élus et élus ont participé aux JDE de Grenoble. 2500 participants pendant 3 jours abordent les sujets liés à l'écologie politique. A travers de multiples ateliers, nous avons pu échanger et travailler sur des thématiques comme la densification urbaine, les limites planétaires, l'économie sociale et solidaire, la biodiversité et l'égalité. C'est aussi l'occasion de partager sur les solutions et les retours d'expériences dans la gestion d'une administration ou d'une crise.

Vous pouvez contacter le groupe directement à l'adresse suivante :
GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

Feuille de route du groupe CE de Chaville

Budget Carbone
Il ne peut y avoir de conduite sans mesure. Le budget Carbone est un prérequis.



A. Changer les sources d'énergie

- Décarboner la cogénération
- Favoriser les projets d'énergies renouvelables locaux
- Taxer le foncier en fonction de la performance énergétique



B. Adapter les mobilités

- Créer un plan mobilité active et décarboné
- Rendre la ville aux enfants, isoler les entrées d'école
- Repenser le dernier kilomètre
- Flécher les parcours piétons et vélos
- Favoriser l'intermodalité
- Inventorier et optimiser les parkings privés
- Changer les circulations traversantes



C. Rénover le bâti & performances thermiques

- Rénover plutôt que de reconstruire
- Réduire les déchets issus des activités du BTP
- Imposer Des critères bas carbone pour les nouvelles constructions et dans le nouvel PLU



F. Sortir du consumérisme

- Réduire la masse de déchets
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets
- Grâce aux familles « zéro déchets » / sensibiliser et pérenniser les pratiques
- Faciliter le télétravail
- Réduire les déchets alimentaires dans les cantines
- Réparer les objets en panne



G. Eduquer et Protéger

- Former les jeunes
- Réduire les pollutions
- Favoriser les cycles courts
- Garantir la mixité sociale
- Créer des liens de proximité
- Développer les initiatives intergénérationnelles



E. Réduire les émissions de GES

- Relocaliser la nourriture
- Electrifier la flotte publique
- Réduire les dépenses de chauffage
- Faciliter le télétravail
- Créer des menus « bas-carbone »
- Former à la sobriété énergétique



D. Remettre la nature en ville

- Créer des îlots de fraîcheur
- Remettre en surface les rus
- Végétaliser toutes les surfaces
- Valoriser l'eau
- Eteindre les lumières la nuit
- Protéger les arbres, la forêt et monde animal.

